

Catherine VAUTRIN

Ancien Ministre
Vice-Présidente de l'Assemblée nationale
Députée de la Marne
Présidente de Reims Métropole

Ref CV/ML/25102016

Paris, le 25 octobre 2016

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris note de votre interpellation, reçue par courriel. Vous m'y faites part de votre surprise suite à l'augmentation du nombre de radars, voulue par le Gouvernement.

Il existe une réalité : un automobiliste paie, via les amendes, taxes et péages, près de deux fois ce qu'il coûte, alors qu'un usager d'un transport public ne paie que 25% des dépenses engagées pour son transport.

Cependant, une autre réalité existe : les deux causes principales de la mortalité routière sont les addictions et la vitesse. Malheureusement, beaucoup de nos concitoyens ne changent leurs comportements que par la sanction et c'est par là que nous étions parvenus, grâce au Président Jacques CHIRAC, à faire baisser le nombre de morts sur la route entre 2002 et 2007.

L'année 2016 est la deuxième année durant laquelle le nombre de morts sur la route a augmenté. C'est inacceptable. Je tiens donc à vous faire savoir que, si je reste vigilante sur les prochaines mesures qui seront prises, ma seule priorité est la sécurité des Français, où que ce soit. Au-delà de l'amendement de mon collègue Franck Marlin, j'estime aussi qu'un tel débat doit prendre place au sein d'un vaste projet présidentiel, et non au détour d'un texte budgétaire, dans lequel il faut associer les acteurs de ce secteur autour d'un diptyque pédagogie/sanction.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma considération la meilleure.

Très cordialement

Catherine VAUTRIN

CV